

Société | Un partenariat ville/université pour faire de La Rochelle une spécialiste des questions littorales



A l'heure où l'Etat choisi de mettre en avant ses dix grands pôles universitaires français, les petites et moyennes universités du pays doivent trouver une façon de se démarquer. L'université de La Rochelle compte se spécialiser dans la recherche autour des problématiques du développement durable et de l'adaptation de la vie quotidienne en milieu littoral. Pour soutenir sa démarche, la communauté d'agglomération de La Rochelle et l'Université ont signé cette semaine une convention de partenariat, avec une enveloppe budgétaire d'un million cinq cent mille euros sur trois ans, jusqu'en 2020.

Une première convention de ce type signée en 2001 avait déjà permis indirectement la création d'Atlantech et de son laboratoire d'innovation sur l'éco-construction à Lagord, en périphérie de La Rochelle. Cette nouvelle enveloppe servira en particulier à financer trois axes de développement voulus par l'université. A commencer par la partie « recherche et innovation » de l'université. « C'est le sujet sur lequel nous sommes le plus menacé, car c'est là-dedans que passe une grande partie des financements », admet volontiers son président Jean-Marc Ogier. Des budgets dépendent le sort des laboratoires, et donc la recherche elle-même. Or, l'innovation est aussi un levier bénéfique pour la région, estime Jean-Marc Ogier. L'Université s'investit notamment dans divers programmes de recherche en parallèle du projet "Territoires d'innovation de grande ambition" de l'agglomération de La Rochelle autour de la thématique du « territoire littoral zéro carbone ». De manière générale, l'université rochelaise « travaille sur la constitution de la recherche sur la vie en milieu littoral, car il y a une vraie migration vers les côtes qui s'observe et qui va continuer. Ce qui pose de plus en plus la question des usages, de leurs impacts, des submersions marines et de la protection de l'environnement. Toutes ces problématiques doivent être posées en intégrant aussi bien les Sciences physiques, la biologie que les Sciences humaines ».

Une partie de l'enveloppe servira également à financer la mobilité des étudiants désirant séjourner à l'étranger dans le cadre de leurs études. L'Université va donc renforcer ses partenariats avec des universités partageant les mêmes problématiques, dans un but de complémentarité et de partage des connaissances. Un partenariat est par exemple envisagé l'an prochain avec l'université de Montréal concernant un diplôme sur la cybercriminalité : les étudiants pourraient faire un semestre en France et un au Québec pour trouver des complémentarités en droit, droit informatique et sécurité informatique, disciplines dispensées par les deux pôles. Un autre partenariat est à l'étude avec Osaka au Japon, où l'université a les mêmes problématiques de recherches que La Rochelle autour

du littoral. Certains de ses échanges universitaires pourraient notamment se traduire par l'obtention d'un double diplôme.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif
Publié sur aqui.fr le 17/06/2018

[Url de cet article](#)